

## Annexe 1 FORMULAIRE DE CANDIDATURE APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS « VOLONTAIRES & SOLIDAIRES »

### 1) VOTRE STRUCTURE

**Nom de la structure**

**Adresse**

**Téléphone**

**Courriel**

**Nom et fonction de la personne de contact**

**Votre structure est-elle située dans un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) ou en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), ou travaille-elle déjà en lien avec des jeunes qui en sont issus ? Si oui, merci de préciser les lieux concernés.**

**Votre structure a-t-elle déjà accueilli un jeune en Service Civique ?**

**Votre structure a-t-elle déjà participé à des projets d'éducation ou de sensibilisation à la citoyenneté mondiale ? Si oui, lesquels ?**

**Votre structure a-t-elle déjà participé à des projets de coopération ou de mobilité internationale impliquant un déplacement à l'étranger ? Si oui, lesquels ? Avez-vous déjà accompagné des jeunes à l'étranger ou contribué à leur mobilité ?**

**Avez-vous déjà des partenariats à l'étranger ? Si oui, avec quelle(s) structure(s) et dans quel(s) pays ?**

**Quelles sont les motivations de votre structure à s'engager dans ce dispositif ?**

**Avez-vous identifié un besoin d'accompagnement spécifique pour la mise en place de la mission ? Si oui, lequel ?**

## **2) MISSIONS DU/DE LA VOLONTAIRE**

**Titre de la mission**

## Contexte et objectifs de la mission

*Dans quel contexte général dans lequel s'inscrit la mission de Service Civique ? Quels seront les objectifs de la mission ?*

## Liens de la mission proposée avec l'ouverture au monde, la solidarité internationale et/ou l'éducation à la citoyenneté mondiale

*Décrire le lien de la mission proposée avec l'éducation à la citoyenneté mondiale, la solidarité internationale et/ou les objectifs de développement durable.*

**La mission proposée comporte-t-elle une mobilité à l'internationale ? Dans quels pays et auprès de quelle structure ? Si vous ne disposez pas de tous les éléments pour répondre, votre structure serait-elle intéressée pour permettre au-à la jeune volontaire identifiée de bénéficier d'une mobilité internationale dans le cadre de sa mission de Service Civique ?**

## Tâches que le ou la jeune sera amené à réaliser

*Ici, veiller à formuler de manière simple et précises les actions qui seront effectuées par le volontaire. Attention, dans la formulation, il est important que le jeune ne soit pas en position de responsabilité, seul sur un projet, favoriser des tournures du type « découvrir les étapes d'un projet de coopération, participer à l'animation d'ateliers de sensibilisation, appuyer à l'organisation d'une manifestation, etc. ». Préciser autant que possible les différentes étapes et temps forts envisagés.*

## 3) SUIVI-ACCOMPAGNEMENT DU VOLONTAIRE

### Tuteur pressenti

*Indiquer le nom et le contact du contact référent au sein de la structure et sa fonction*

### Autre(s) référent(s) identifiés

*Indiquer le ou les nom et contacts des référents identifiés, leurs fonctions et les rôles qu'ils joueront*

## 4) INFORMATIONS PRATIQUES

## Durée de la mission

*A compléter – NB : minimum 6 mois et maximum 12 mois*

## Lieu de réalisation de la mission

## Volume horaire hebdomadaire

*A compléter - NB : minimum 24h et maximum 35h*

## Moyens à disposition pour la réalisation de la mission (matériel, équipement, etc.)

## Si une partie de la mission se déroule à l'international, donner les détails ici

*À compléter (lieu, durée, structure partenaire, contenu de la mission)*

## 5) PROFIL RECHERCHÉ

*NB : le ou la jeune doit être obligatoirement être âgé de 16 à 25 ans. Le Service Civique<sup>1</sup> est un dispositif ouvert à tous les jeunes, il ne s'agit donc pas de renseigner des compétences attendues pour la mission mais plutôt d'indiquer par exemple, une sensibilité pour les questions de protection environnementale, un intérêt pour le développement local, etc.*

---

<sup>1</sup> Parce que le Service Civique poursuit un objectif particulier, l'engagement citoyen de la jeunesse, il dispose d'un **statut** particulier. Il relève du complément d'action et ne doit en aucun cas être nécessaire à l'accomplissement de la mission de l'organisme d'accueil. En conséquence, les tâches effectuées par les volontaires en Service Civique ne doivent pas se substituer à celles exercées par les salariés, les agents, les stagiaires ou les bénévoles de la structure d'accueil. Les jeunes volontaires qui s'engagent en Service Civique ne sont pas simplement à la recherche de compétences ou d'expériences, ils sont aussi souvent en quête de sens pour le monde et pour eux même. Agir au sein d'un organisme d'intérêt général se révèle souvent pour cela un atout précieux. Accueillir un jeune en Service Civique, c'est l'encourager à tester sa capacité d'action, à avoir un impact sur le monde au service des autres. <https://www.service-civique.gouv.fr/accueillir-un-volontaire/pourquoi-accueillir-un-volontaire#7>